## Communiqué de presse

# (English version below)

## La Cour d'appel de Paris saisie d'un recours de Marsha Lazareva contre l'Etat du Koweït

<u>Paris, le 14 novembre 2022</u>. Marsha Lazareva, qui fut la première femme à diriger une société d'investissement au Koweït, vient de saisir la Cour d'Appel de Paris d'un recours en annulation contre une sentence arbitrale rendue dans un litige l'opposant à l'Etat du Koweït. C'est la première fois qu'une juridiction française aura à se pencher sur un litige qui oppose les parties depuis plus de 5 ans.

En 2018, Mme Lazareva avait saisi un tribunal arbitral international afin de voir l'État du Koweït condamné pour violation de ses droits, notamment en la soumettant à une campagne étatique de grande ampleur orchestrée pour porter atteinte à sa liberté et à sa réputation. Cet arbitrage faisait notamment suite à une série de fausses accusations portées contre Mme Lazareva par les autorités du Koweït et qui avaient entraîné sa détention arbitraire prolongée dans des conditions contraires à toute dignité et sa condamnation à la suite d'un simulacre de procès.

Le Tribunal arbitral s'était, à la majorité, déclaré incompétent pour connaître des demandes de Mme Lazareva au motif qu'elle n'aurait pas contrôlé les investissements réalisés. Pourtant, l'Etat du Koweït avait estimé ce contrôle suffisant pour condamner Mme Lazareva à un total de **29 ans d'emprisonnement avec travaux forcés** pour de prétendues malversations qu'elle a toujours contestées avec force.

Devant la Cour d'Appel de Paris, ses avocats Zimeray & Finelle et Medici exposeront les motifs sérieux qui les conduisent à considérer que la sentence arbitrale qui a refusé d'examiner les demandes de Mme Lazareva doit être annulée. Ils travailleront en étroite liaison avec Me Cherie Blair CBE, KC et son cabinet londonien Omnia Strategy LLP qui a représenté avec succès Mme Lazareva devant les instances onusiennes. Dans un avis accablant contre le Koweït du 25 Novembre 2020, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme a en effet considéré que la détention de Mme Lazareva était « illégale et arbitraire » et qu'elle n'avait pas bénéficié d'un procès équitable. L'ONU a également fait état de « sérieuses préoccupations quant aux allégations d'intimidations contre les avocats de Mme Lazareva » et appelé le Koweït à l'indemniser, injonction jusqu'à présent ignorée par le Koweït qui n'entend manifestement pas mettre un terme aux violations de ses obligations internationales.

Pour François Zimeray, « Madame Lazareva fait confiance à la justice française et son dossier est solide. Cette femme courageuse a toujours clamé son innocence. Au Koweït, où la justice est aux mains du pouvoir, elle n'a jamais eu de procès équitable et s'est battue à mains nues, seule contre des hommes qui ont fait de son élimination une question d'orgueil. » Me Marie-Laure Bizeau rappelle les conditions dans lesquelles l'arbitrage fut mené, alors que Mme

Lazareva était emprisonnée puis contrainte de se réfugier avec son enfant à l'ambassade de Russie, et que ses avocats faisaient l'objet de menaces.

Me Cherie Blair rappelle que "C'est volontairement que Marsha est retournée au Koweït en 2017 pour répondre à ces accusations infondées et défendre sa réputation. Depuis lors, Marsha a enduré des abus inimaginables tout en se battant pour laver son honneur et protéger son jeune enfant. Nous continuerons à la défendre avec l'espoir que la juridiction française marque une étape décisive vers une solution juste. »

Marsha Lazareva est actuellement toujours bloquée au Koweït avec son petit garçon de 8 ans. Selon Me Zimeray « cette affaire, c'est aussi le destin tragique d'une femme d'affaires dans un univers d'hommes, otage d'un patriarcat absolu. Marsha est victime d'années de persécution judiciaire de la part de quelques-uns, où les faits ne comptaient pas, où tout a été fait pour ternir son image par des accusations absurdes, où il fallut subir les menaces et où le droit de se défendre lui fut constamment refusé ». Le Koweït veut attirer les investisseurs et se présente comme un État respectueux des droits fondamentaux. Malheureusement, rappelle Me Zimeray, « l'autre visage du Koweït ce sont des avocats pris en filature, des témoins menacés, un pays où les voyageurs sont avertis qu'ils peuvent aller en prison pour un regard. Au royaume de la peur on brise encore le cou des condamnés et on envoie des femmes aux travaux forcés ».

### A propos de Marsha Lazareva

Mme Lazareva est une femme d'affaires d'origine russe, diplômée de l'université de Wharton et vivant à l'étranger depuis près de 30 ans. Elle est la cible d'une campagne de persécution au Koweït depuis plus de 5 ans, motivée par des intérêts commerciaux. Cette campagne est soutenue ou encouragée par certains responsables gouvernementaux. Mme Lazareva fut arrêtée en novembre 2017 et passa plus de 470 jours dans une prison notoirement surpeuplée, isolée de son jeune enfant, avant d'être libérée sous caution en juin 2019. Sous la menace d'une nouvelle incarcération, elle trouva refuge à l'ambassade de Russie au Koweït avec son fils américain en novembre 2019, où ils demeurent depuis lors bloqués. Mme Lazareva s'est vue ciblée par une série d'allégations sans fondement de détournement de fonds publics et de malversations liées à son travail au sein de KGLI. Il n'y avait pas de réponse possible à ces allégations en l'absence de preuves crédibles. L'un des principaux témoin à charge dans l'une des procédures a d'ailleurs été jugé coupable d'avoir falsifié les documents sur lesquels s'est fondé le Procureur pour accuser et condamner Mme Lazareva. Malgré cela, Mme Lazareva s'est systématiquement vu refuser la possibilité de se défendre pleinement. Elle a à ce jour été reconnue coupable dans trois affaires pénales connexes, à l'issue de simulacres de procès et condamnée à un total de 29 ans de prison avec travaux forcés. Les conditions de sa détention comme celles de ses procès conduisirent le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire à publier une décision aux termes de laquelle il dénonce la détention de Mme Lazareva par le Koweït comme ayant été "illégale et arbitraire" et qualifie la manière dont les procédures pénales koweïtiennes ont été menées comme violant de son droit à un procès équitable. Le rapporteur spécial des Nations unies sur l'indépendance de des juges et des avocats a également fait part de ses préoccupations concernant la situation de Mme Lazareva, notamment du fait des menaces proférées à l'encontre de ses défenseurs et conseils. Plus récemment, en juillet 2022, INTERPOL décida de supprimer une "notice rouge" concernant Mme Lazareva (l'appel du Koweït aux forces de l'ordre du monde entier pour qu'elle soit arrêtée et remise à la justice koweïtienne) en raison des graves préoccupations suscitées par les violations des droits fondamentaux de Mme Lazareva commises par cet Etat. Malgré ces condamnations unanimes, le Koweït continue de persécuter Mme Lazareva.

## A propos des avocats:

Zimeray & Finelle est un cabinet d'avocats associant savoir-faire juridique et expérience diplomatique dans les domaines des droits de l'Homme et du droit pénal. François Zimeray et Jessica Finelle, ont notamment obtenu la condamnation du Japon par l'ONU dans l'affaire Carlos Ghosn, ancien CEO de Renault-Nissan. Ils interviennent régulièrement pour la défense des droits fondamentaux, comme récemment à la CPI pour des victimes des crimes du Darfour et pour dénoncer la détention arbitraire de Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix.

Medici est un cabinet d'avocats spécialisé en arbitrage et contentieux des affaires. Marie-Laure Bizeau a plus de 19 années d'expérience au cours desquelles elle est intervenue en qualité de conseil dans de nombreuses procédures d'arbitrage commercial et d'investissement. Elle a par ailleurs développé une forte pratique en matière de contentieux péri-arbitral et plus particulièrement des procédures d'annulation et d'exécution des sentences devant les juridictions françaises. Elle intervient également en qualité d'arbitre.

Omnia Strategy LLP est un cabinet d'avocats international spécialisé dans la prévention et la résolution des conflits dans le monde entier grâce à son approche unique Law+, qui associe l'expertise juridique à l'expérience en matière de politique, d'affaires et de communication. L'activité du cabinet se concentre sur le droit international public, les droits de l'homme et la justice pénale, les droits de l'homme des affaires et l'arbitrage international. Cherie Blair CBE, KC a représenté plus d'une trentaine gouvernements ainsi que de nombreuses sociétés multinationales dans des litiges internationaux. Elle travaille également en qualité d'arbitre et de médiatrice.

Contact presse : <u>presse@zimerayfinelle.com</u>

#### **ENGLISH**

#### **Press release**

Marsha Lazareva appeals to the Paris Court of Appeal against the State of Kuwait

<u>Paris, November 14<sup>th</sup>, 2022.</u> Marsha Lazareva – the first woman to lead a major investment company in Kuwait – has lodged an appeal at the Paris Court of Appeal to set aside an arbitration award in the dispute she brought against the State of Kuwait. For the first time, a

French court will consider a dispute that has now been ongoing between the parties for more than 5 years.

In 2018, Ms. Lazareva filed an application with an international arbitration tribunal claiming that the State of Kuwait had violated her rights, including by subjecting her to a coordinated State campaign to undermine her freedom and reputation. The campaign involved, among other things, a series of false accusations made against Ms. Lazareva by the Kuwaiti authorities, which resulted in her prolonged arbitrary detention in degrading conditions and her conviction on the basis of sham trials.

The arbitral tribunal failed to rule on the merits of Ms. Lazareva's case, instead declaring themselves to lack jurisdiction on the grounds that Ms. Lazareva had not exercised control over the investments she made. However, Kuwait had argued the exact opposite before the local courts, where Ms. Lazareva was sentenced to a total of 29 years of hard labour for alleged wrongdoing, an outcome which she has always strongly contested.

Her French lawyers, Zimeray & Finelle and Medici, will set out the serious reasons why the arbitral award refusing to consider their client's claims should be set aside. They will work closely with Cherie Blair CBE KC and her London-based firm, Omnia Strategy LLP, who successfully represented Ms. Lazareva before the United Nations' human rights mechanisms. Indeed, in a scathing assessment against Kuwait (25 November 2020), the UN's panel of arbitrary detention specialists, having considered Kuwait's flimsy representations, determined that Ms. Lazareva's detention was "unlawful and arbitrary" and that she had not received a fair trial. The UN also expressed "serious concerns about allegations of intimidation against Ms. Lazareva's lawyers", which were considered to be credible, and urged Kuwait to remedy her situation and provide Ms. Lazareva with compensation. Kuwait continues to ignore such calls, preferring to remain in ongoing breach of its obligations under international law.

François Zimeray said: "Ms. Lazareva trusts French justice and her case is solid. This courageous woman has always protested her innocence. In Kuwait, where justice is in the hands of the government, she has never had a fair trial and has fought with her bare hands, alone against a patriarchy that has made her elimination a matter of pride". Marie-Laure Bizeau recalls the conditions under which the arbitration was conducted, which included Ms. Lazareva's imprisonment and then having to take refuge with her child in the Russian embassy, while her lawyers were under threat.

Cherie Blair said: "When first accused of wrongdoing in 2017, Marsha voluntarily returned to Kuwait from abroad to answer the spurious allegations. Ever since, Marsha has endured unimaginable abuse while fighting to clear her name and protect her young child. Our campaign continues as Marsha looks to the French courts to take an important step towards a just outcome".

Marsha Lazareva is currently still stranded in Kuwait with her 8-year-old son. According to Zimeray, "this case is also the tragic fate of a businesswoman in a world of men, hostage to an absolute patriarchy. Marsha is the victim of years of judicial persecution at the hands of bad actors within the Government, where the facts did not matter, where everything was done to tarnish her image by absurd accusations, where she had to endure threats and was

repeatedly denied her right properly to defend herself in court". Kuwait wants to attract investors and presents itself as a state that respects fundamental rights. Unfortunately, as Mr Zimeray reminds us, "the other face of Kuwait is lawyers being followed, witnesses being threatened, a country where travellers are warned that they can go to prison for a glance. In the kingdom of fear, convicts' necks are still broken and women are sent to hard labour".

### **About Marsha Lazareva**:

Marsha Lazareva is a Russian-born businesswoman who graduated from Wharton University in the US and has lived outside Russia for nearly 30 years. She has been the target of a persecution campaign in Kuwait for more than 5 years, motivated by entrenched interests and supported or encouraged by officials within the government. Ms. Lazareva was arrested in November 2017 and spent over 470 days in a notoriously overcrowded prison, isolated from her young child, before being granted bail in June 2019. Under the threat of further incarceration, she was offered and accepted sanctuary in the Russian Embassy in Kuwait with her American son in November 2019, where they have been living ever since.

Kuwaiti authorities brought a series of groundless charges of misappropriation of public funds and embezzlement associated with her work with KGLI. There was no case to answer because there was no credible evidence. In fact, in one case, the primary prosecution witness was convicted of faking the exact documents used to convict Ms. Lazareva. Ms. Lazareva was denied the opportunity to fully defend herself. She has now been convicted in three related criminal charges based on sham trials and sentenced to a total of 29 years in prison.

In response to Ms Lazareva's detention and trials, the UN Working Group on Arbitrary issued decision stating that Kuwait's detention of Ms Lazareva was "unlawful and arbitrary", and that the Kuwaiti criminal proceedings violated her fundamental fair trial rights. The United Nations Special Rapporteur on Judicial Independence has also expressed serious concerns about her cases, including in particular the threats made against her legal team. Most recently, in July 2022, INTERPOL decided to remove from its global networks a 'Red Notice' in regard of Ms Lazareva (Kuwait's appeal to law enforcement worldwide that she be arrested and handed over) owing to serious concerns about Kuwait's abuse of Ms. Lazareva's human rights. Despite international outcry, Kuwait continues to persecute Ms. Lazareva.

### **About the lawyers:**

**Zimeray & Finelle** combines expertise in complex legal challenges with international diplomacy, offering clients unique, tailor-made legal services in the fields of human rights and criminal law. François Zimeray and Jessica Finelle have notably obtained the condemnation of Japan by the UN in the case of Carlos Ghosn, former CEO of Renault-Nissan. They regularly intervene in cases involving the protection and promotion of fundamental rights. Recent examples include representing victims of crimes in Darfur before the International Criminal Court and advocating for arbitrarily detained Aung San Suu Kyi, Nobel Peace Prize winner.

**Medici** is a law firm specialising in arbitration and business litigation. Marie-Laure Bizeau has more than 19 years of experience in international arbitration during which she has acted as counsel in numerous commercial and investment arbitration proceedings. She has also developed a strong practice in peri-arbitral litigation and more particularly in proceedings for setting aside and enforcing awards before the French courts. She also acts as arbitrator.

**Omnia Strategy LLP** is an international law firm founded in 2011 by Cherie Blair CBE, KC. Omnia specialises in bespoke dispute resolution and dispute prevention around the world, through its unique Law+ approach, combining legal expertise with experience across policy, business and communications. Omnia is trusted by government, corporate and private clients to provide legal and strategic counsel on a broad spectrum of matters, including public international law, human rights and criminal justice, international arbitration, business and human rights, as well as more unconventional problem-solving.

Contact Media: presse@zimerayfinelle.com